Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 32 (1995)

**Heft:** 1237

Rubrik: Médias

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

**COURRIER** 

# Main invisible cherche histoire, désespérément

Un lecteur se penche sur les récentes manifestations en Suisse romande et en France, et sur les décisions qui les ont provoquées. Il y lit une «stratégie» (pas forcément consciente) des pouvoirs en place visant à freiner une évolution de la société, qui aboutit à une hégémonie de l'économique et à un pourrissement du politique.

«En Allemagne, IG-Metall annonce son plan de grève, mobilise une première fois, patrons et syndicats négocient. En France, à Genève ou à Lausanne: la droite brandit un plan, des manifestations de rue mobilisent les appareils de gauche, les lendemains ont un goût de cendre: «des casseurs ont encore dénaturé nos objectifs!»

Les différences entre ces deux séquences pourraient s'expliquer par les traditions syndicales, les unes plus pragmatiques, les autres plus politiques. Sauf que, pour ces dernières, tout se passe comme si c'étaient les manifestants qui avaient mobilisé les appareils. Mais qui a mobilisé les manifestants?

La manifestation de Genève contre le défilé militaire est un cas apparemment à part puisqu'il ne s'agissait pas de plans d'austérité mais d'une pure provocation. Mais peut-être celle-ci révèle-t-elle la vérité de ceux-là?

Les plans d'austérité ont pour objectif de réduire les dépenses, le nombre de fonctionnaires, les subventions etc. De tels objectifs peuvent être atteints par des mesures administratives, des règlements d'application, éventuellement des lois cadres laissant toute latitude d'interprétation.

Et c'est bien ce qui se passe. Mais comme si cela ne suffisait pas, ces mesures sont annoncées haut et fort, regroupées sous un nom mobilisateur. Et cela non seulement en période électorale mais aussi après. Tout se passe donc comme si la droite avait d'une part des objectifs de politique économique et d'autre part une stratégie de communication politique et que les deux divergent. La stratégie de com-

#### REPÈRES

Bien que ces cas ne soient pas majoritaires, on voit de plus en plus l'Office des réfugiés terminer l'instruction d'un cas attribué à un canton romand, dont la procédure a commencé en français, en allemand. Après un premier revirement, la Commission de recours en matière d'asile (CRA), pour des raisons de rationalisation de personnel, a décidé de traiter plusieurs centaines de dossiers romands en Suisse alémanique.

Domaine public nº 1237 – 7.12.95 •••

dans les cas dont il est question ici.

Le centralisme alémanique est d'autant plus contestable que la deuxième langue de nombre de réfugiés, provenant de l'aire francophone du continent africain, est la langue de Molière. Rares sont les requérants d'asile germanophones, on en conviendra. Dans cette optique, on pourrait prendre le contre-pied et défendre l'idée que la procédure, pour ces requérants, même lorsqu'elle se déroule en Suisse alémanique parce qu'ils y résident, soit faite par des collaborateurs romands et en français.

munication a pour effet de mobiliser une opposition assoupie, parfois même consentante à force d'être «réaliste» et de confier le politique aux «lois du marché». Simple erreur?

Imaginons que certains, à droite, aient peur des conséquences de leur propre programme; comme s'ils se doutaient qu'il ne s'agit pas, ou pas seulement, de faire confiance à un marché soumis à des lois, mais au contraire de le déréguler, ce qui ne conduirait pas d'abord à une réduction des coûts, mais à une maximisation des profits, certes, mais aussi à un minimum d'acteurs économiques (entreprises et travailleurs), et donc à leur propre disparition comme promoteurs politiques. S'il en était ainsi, ne souhaiteraient-ils pas, inconsciemment, que quelqu'un les retienne? Leur communication politique viserait ainsi, à leur insu, à les rassurer; elle exprimerait leur inquiétude face au vide politique et tendrait à recréer des acteurs historiques, afin d'éviter ainsi leur propre dissolution dans l'économique. Leurs provocations auraient pour fonction de susciter une opposition. Et elle est là, nombreuse, sans mesure avec les objectifs avoués, comme si elle se cherchait de véritables objectifs. Mais sa mobilisation reste une réaction à la provocation, à défaut de pouvoir appuyer un projet.

L'autonomie de l'économie peut remplacer le politique pour produire de l'histoire mais elle remplace les décisions par des effets; elle conditionne les expériences économiques, elle ne les exprime pas. Les casseurs, à l'âge de leur socialisation politique, disent ce pourrissement du politique. S'il n'y a plus de médiation symbolique de leur expérience qui vaille, il y aura du moins des effets! Et ils en produisent».

Jean Widmer, Fribourg

### **MÉDIAS**

Que les lecteurs romands nostalgiques de Jack Rollan et d'André Marcel sachent qu'ils sont exilés à Bienne où ils «chroniquent» à l'hebdomadaire *Biel-Bienne*. En français, évidemment!

Le 5e journée bernoise des médias était intitulée «Pourquoi une science des médias?». La centaine de participants ont entendu trois exposés concernant des travaux présentés par des étudiants sur «les médias et le militaire», à propos de la votation fédérale sur les F/A 18, sur «la participation des conseillers fédéraux à l'émission «Arena» de la télévision suisse alémanique et sur une «analyse des lettres de lecteurs» de quatre importants quotidiens suisses alémaniques. Puis, à la suite d'un exposé introductif, trois professeurs, la rédactrice du magazine Klartext et une politicienne ont essayé de répondre aux questions «Pourquoi une science des médias et pourquoi à Berne?». La guerre des journaux gratuits à Berne a fait l'objet d'exposés informatifs en fin de journée.

RU 486

### Pas une pilule magique

(vb) La pilule abortive RU 486, qui sera bientôt introduite en Suisse, pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, puisqu'elle ne résout évidemment en rien la question de l'avortement.

Les cantons qui appliquent de la manière la plus libérale une loi fédérale toujours très restrictive verront leurs hôpitaux et cabinets médicaux proposer un vrai choix aux femmes. C'est l'argumentation de beaucoup de femmes médecins, de conseillères en planning familial et des organisations féminines, sauf les démocrates chrétiennes, opposées à la libéralisation de l'avortement. Un choix entre la technique de l'aspiration sous narcose, qui se pratique actuellement, nécessitant une hospitalisation (précédée de l'autorisation ou avis conforme de deux médecins), et l'ingestion de la pilule abortive (qui nécessitera aussi un avis conforme), sous contrôle médical, et qui se fait de manière ambulatoire. Il faut dire ici qu'entre la pilule du lendemain (le lendemain d'un rapport sans contraceptif), destinée à provoquer des règles, et la pilule abortive, bien des femmes confondent!

Les femmes ne désirant pas «surmédicaliser» un avortement choisiront la méthode moins «lourde» de la pilule (qui nécessite bien sûr consultations et suivi médical); celles qui préfèrent le «confort» d'une intervention sous narcose, la méthode habituelle.

Derrière ces guillemets se cache pourtant un autre choix; celui d'une plus grande implication de la femme qui avorte. Il faut savoir que la pilule abortive provoque des maux de ventre et des contractions, généralement douloureuses. Qu'expulser un foetus même de sept semaines n'est pas un acte très réjouissant. Enfin, ceux qui voient dans la pilule RU 486 une possibilité d'abaissement des coûts de l'avortement devront peut-être déchanter. Pour ce gynécologue, les curetages (donc des interventions médicales) après une prise de RU 486 sont assez nombreux. De surcroît, cette méthode n'est pas unanimement prônée. La Hollande, par exemple,

La dernière édition de *Solidarité*, journal de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, consacre deux pages aux 50 ans du «Centro educativo italo-svizzero» de Rimini, auquel Margherita Zoebeli a consacré toute son énergie (*DP* 1235). Le directeur du Centre rappelle que la municipalité avertit chaque année que c'est une location provisoire. Or, elle dure depuis un demi-siècle.

L'hebdomadaire satirique alémanique Nebelspalter deviendra mensuel l'an prochain. Nécessités économiques obligent. n'en a pas voulu.

Quelle sera l'attitude de la médecine publique et privée, avec l'introduction de la pilule RU 486, dans les cantons ruraux et catholiques, où l'on n'obtient pas facilement une autorisation d'avorter?

Le «tourisme gynécologique» continuerat-il? Cette nouvelle méthode, qui nécessite d'intervenir tout au début de la grossesse, sortira-t-elle le débat sur l'avortment de l'enlisement fédéral? On attend de voir le traitement que le Parlement réservera à l'initiative parlementaire Herring (solution des délais; 3 mois) qui doit être soumise aux députés d'ici deux ans maximum .

Certains trouveront peut-être le parallèle non *politically correct*: mais défendre fermement le principe du droit à l'avortement pour les femmes (puisqu'on ne peut faire autrement), ne dispense pas de s'interroger sur l'autre aspect du problème, la contraception. Il y a encore 12 000 avortements en Suisse. Presque tous sont des manques ou des échecs contraceptifs. La plupart des avortements ont trait à des relations sexuelles entretenues depuis quelques mois seulement, constatent les praticiens concernés.

Or, qui dit contraception dit aussi, immanquablement, prévention sida. Voilà qui dessine un grand point d'interrogation. ■

**ORDINATEURS** 

## La Suisse championne européenne de la «bécane»

(vb) Avec 22 ordinateurs personnels pour cent habitants, la Suisse est le pays le plus informatisé d'Europe. La Norvège occupe le deuxième rang de ce classement mondial établi par le European Information Technology Observatory: 19 habitants sur cent possèdent un ordinateur. Suivent le Danemark (17), la Suède (16), les Pays-Bas (15), la Grande-Bretagne (13). L'Allemagne et la Finlande se situent exactement dans la moyenne européenne avec 12 ordinateurs pour cent habitants. Viennent ensuite la Belgique (11), la France (10), l'Autriche (9), l'Italie et l'Espagne (7). La comparaison de la densité informatique fait ainsi apparaître un écart entre les pays du nord et les pays du sud de l'Europe.

Seuls les Etats-Unis sont plus informatisés que la Suisse. On y recense 30 ordinateurs personnels pour cent habitants. Au Japon, pays du high tech par excellence, les ordinateurs personnels sont encore peu répandus, puisqu'on n'en compte que 8 pour 100 habitants.

Domaine public nº 1237 – 7.12.95

**IMPRESSUM** 

Valérie Bory (vb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Composition et maquette:

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier Marciano

Administrateur-déléqué:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

Administration, rédaction:

Télécopie: 021/312 80 40

Jérôme Meizoz

Valérie Bory,

Luc Thévenoz

Impression:

85 francs

Saint-Pierre 1

Téléphone:

case postale 2612

1002 Lausanne

021/312 69 10

CCP: 10-15527-9

Françoise Gavillet

Rédactrice:

ce numéro:

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Ont également collaboré à